

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01394

Numéro SIREN : 491 095 386

Nom ou dénomination : HELENIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 11400

HELENIS

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 23 Boulevard Sarraill, 34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER 491 095 386

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous vous rappelons la répartition de notre capital à ce jour :

- SAS GGL Groupe détient 75 % du capital social
- ACTEA SASU détient 25% du capital social

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

.....
.....

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

J L

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

.....

.....

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	4	15	14	7	207	247	12	0	2	2	17	33
Mnt total TTC des factures concernées	7 934	13 864	14 370	61 058	577 020	674 245	1 339 977	0	249 838	63 298	803 233	2 456 347
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	0,2%	0,4%	0,4%	1,8%	16,8%	19,6%						
% du CA TTC de l'exercice							16,6%	0,0%	3,1%	0,8%	9,9%	30,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel

h

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	0	401	43	10	20	474	0	60	12	6	27	105
Mnt total TTC des factures concernées	0	1 099 935	76 579	8 128	71 226	1 255 869	0	1 802 014	418 284	129 423	1 952 099	4 301 820
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	0,0%	32,0%	2,2%	0,2%	2,1%	36,6%						
% du CA TTC de l'exercice							0,0%	22,3%	5,2%	1,6%	24,2%	53,3%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel		contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	

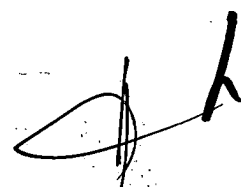
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Sociétés	% de détent°	Capital détenu	Résultat au 31/12/2017	Capitaux propres au 31/12/2017
SCI LE PLAZA 23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS Montpellier 491 205 357	99	99	-902	-802
SCI PALAZZO DEI FIORI 23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS Montpellier 508 052 156	99	99	o 11 474	o 11 314
SCI CARRE AURORE 23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS Montpellier 502 562 549	99	99	o 4 690	o 4 590
SCI VILLA CARLOTTA	99	99	28 188	28 288



23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS Montpellier 513 828 020				
SCI LA-DRAYE 23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 522 755 420	99	99	11 976	12 076
SCI PALMA GRANDE 23 Bld Sarrail MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 527 606 024	99	99	o 470	o 370
SCI DOMAINE DE GUILHEM 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 530 519 776	99	99	o 9 824	o 9 724
SCI CASTEL DES ANGES 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 531 891 000	85	85	- 8310	- 8210
SCI EDEN FLOWER 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 534 926 233	99	99	-26 543	-26 443
SCI ISOLA BELLA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 532 836 194	99	99	o 96 322	-96 222
SCI DOMAINE DES HELIADES 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 532 968 765	99	99	-12 812	-12 712
SCI PAVILLON DE FLORE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 538 077 926	99	99	-12 639	-12 539
SARL HELENIS PATRIMOINE AV EMILE DIACON MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 531 105 369	50	5000	54 046	64 046
SAS DU PRADO 23 BLS SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 533 783 825	50	5000	1 136 375	678 064
SCI 1134 AV DE L EUROPE RUE E GRANIER MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 532 288 966	50	50	- 19 168	-19 068
SCI DOMAINE DE CAUDALIE 1227 AV DU MONDIAL - MTP RCS MONTPELLIER 529 903 304	50	1000	246 378	248 578
SCI CHATEAU CEZANNE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 500 543 514	99	99	o 1 566	o 1 466
SCI DOMAINE DE LA FEUILLADE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 539 186 304	75	75	52 432	52 532
SCI DOMAINE DES MUSES 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 788 996 650	99	99	-4 274	-4 174
SCI MAS BACCARA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 753 217 983	99	99	345	445
SCI METROPOLITAN RESIDENCE	99	99	-120 333	- 120 233

fl h

HELENIS

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 23 Boulevard Sarraill, 34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 491 095 386

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 4 937 190 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 937 190 euros

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| • Autres réserves | 2 337 190 euros |
| • Distribution de dividendes | 2 600 000 euros |

Le paiement des dividendes s'effectuera à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2014 : Néant

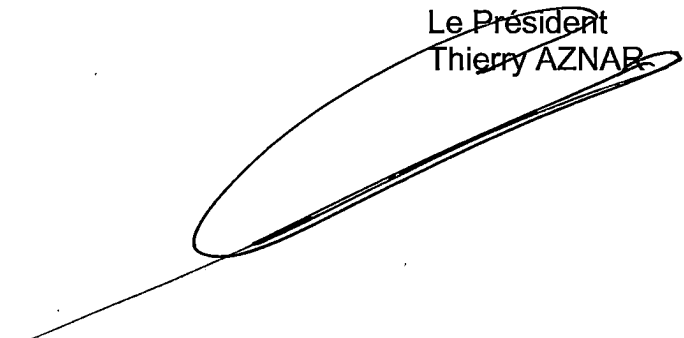
Exercice clos le 31/12/2015 : Néant

Exercice clos le 31/12/2016 : 2 000 000 euros soit 540.54 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Thierry AZNAR



23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 791 120 389				
SCI CASTEL DES SOURCES 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 791 330 111	99	99	23 361	23 461
SCI VILLAGE SOPHIA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 791 591 944	99	99	-75 949	-75 849
SARL EUREKA 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 824 416 010	50	50		o 84 438
SARL L'APOGEE 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 677 463	75	75	-144 124	-144 024
SCCV ODE A LA MER H1 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 799 614	99	99	-4 895	-4 795
SCCV ODE A LA MER B2/B3 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 895 149	99	99	-3 029	-2 929
SCCV ODE A LA MER B1 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 800 826	99	99	o 5154	o 5054
SAS L'ENVOLEE 23 Bd Sarraill MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 828 149 385	52	52	-174 763	-173 763
SCI ARTEMISIA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 791 898 513	99	99	459 922	460 022
SCI ORIGIN LE BARCARES 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 794 456 368	99	99	-117 098	-116 998
SCI VILLA D'ESTE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 797 438 934	99	99	-52 569	-52 469
SCI DOMAINE BELLEVUE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 794 761 296	99	99	-7911	-7811
SCI SAKURA GARDEN 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 807 881 735	85	85	2 280 764	2 280 864
SCI DOMAINE DE GELLONE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 804 129 492	60	60	290 438	290 678
SCI CAYLUS 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 814 650 800	99	99	1 353 191	1 353 291
SCI VILLA ETRUSQUE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 810 966 424	99	99	1 090 699	1 090 799
SCI GRAY D'AMBRE	67	67	2 320 260	2 320 360

J A

23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 812 441 087				
SCI LE BOIS VOLANT 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 475 819	75	75	- 464 715	- 464 615
SCI CAP CONCORDE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 823 622 212	55	55	o 115 242	-115 142
SCI DIVA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 818 380 289	99	99	317 040	317 140
SARL EGERIA 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 821 938 725	100	1000	o 2 187	3 794
SCI AUDACE 23 BLD SARRAIL MONTPELLIER RCS MONTPELLIER 814 651 402	99	99	-50 661	-50 561
SAS IDEOM 222 PLACE E. GRANIER MTP RCS MONTPELLIER 791 846 918	50	250000	958 074	2 332 602
SCI MILADY 1 IMPASSE DE CORDOUE AGDE RCS BEZIERS 808 795 975	50	100	342 283	389 858
SCCV CHEMIN DE LA ROQUE 9 Impasse de Borderouge TOULOUSE RCS TOULOUSE 823 004 320	45	45	-42 074	-37 074
SCCV MONTPELLIER GRISETTE LOT 1 A1 25 Allée Vauban LA MADELEINE RCS LILLE METROPOLE 824 123 616	49	49		
SCCV 659 VAL DE MONTFERRAND 9 Impasse de Borderouge TOULOUSE RCS TOULOUSE 818 963 522	51	51		
SASU IDEOM PACA 10 Place de la Joliette MARSEILLE RCS MARSEILLE 814 849 832	NC	NC	-373 811	-335 811
SCI LA MOVIDA 40 RUE FRERES LUMIERE MTP RCS MONTPELLIER 799 359 955	50	50	182 640	182 740

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- HELENIS HUB, société en nom collectif dont le siège est 23 Bd Sarraill 34000 MONTPELLIER, immatriculée RCS MONTPELLIER 831 341 888 /souscription au capital de 99% en date du 04/08/2017.
- MIRABEAU Société à responsabilité Limitée dont le siège est 23 Bd Sarraill 34000 MONTPELLIER, immatriculée RCS MONTPELLIER 827 559 063 /souscription au capital de 50% en date du 08/02/2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 211 417 euros contre 3 012 290 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 172,59%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 34 648 euros contre 1 009 408 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 525 464 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 142 926 euros contre 2 595 042 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,11%.

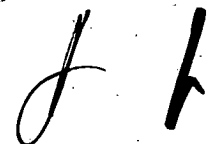
Le montant des impôts et taxes s'élève à 123 044 euros contre 128 118 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,96%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 794 862 euros contre 1 483 506 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 20,98%.

Le montant des charges sociales s'élève à 790 866 euros contre 685 079 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,44%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 93 364 euros contre 112 863 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,27%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 076 euros contre 4 588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,15%.



Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 474 601 euros contre 5 009 196 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,25%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 771 465 euros contre -987 498 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 732 627 euros (3 729 735 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 7 504 092 euros contre 2 742 237 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -2 727 euros contre -9 135 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 2 564 175 euros contre 918 321 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 937 190 euros contre un bénéfice de 1 814 181 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 48 367 436 euros contre 36 583 372 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,21%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 937 190 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 937 190 euros

- Autres réserves 2 337 190 euros
- Distribution de dividendes 2 600 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 35 554 163 euros.

La mise paiement des dividendes s'effectuera à compter du 29/06/2018.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que des distributions de dividende ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31/12/2014
Exercice clos le 31/12/2015

NEANT
NEANT



Exercice clos le 31/12/2016

2 000 000 euros soit 540.54 euros par action

- o Distribution de 2 000 000 euros non soumis à l'abattement de 40%.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 35 427 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 11 807.82 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

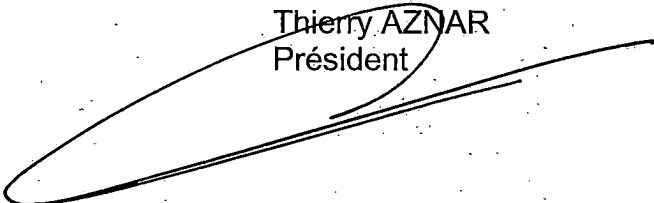
Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTPELLIER
Le 12/06/2018

Thierry AZNAR
Président



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET MENON FREDERIC EXPERT
COMPTABLE

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 2006 B 1394 / 2018-B-11400

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 25/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

HELENIS

Société par actions simplifiée

1366 avenue des Platanes

Immeuble Audace

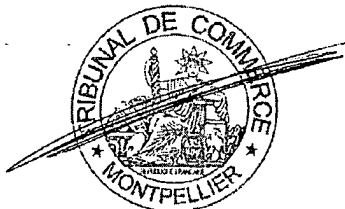
34970 Lattes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-11400 le 25/07/2018

R.C.S. MONTPELLIER 491 095 386 (2006 B 1394)

Fait à MONTPELLIER le 25/07/2018,

LE GREFFIER



08B1394

25 JUL. 2018

78B1140

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD
(2018)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012017 et clos le 31122017 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE de Montpellier II
156 Rue A Nobel
34966 MONTPELLIER CEDEX2

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION

SAS HELENIS
23 BD SARRAIL

Identification du destinataire

34000 MONTPELLIER

651

617140

49109538600018

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Promotion immobilière

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % 7 589 092 Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)

Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐Jeunes entreprises innovantes ☐Zones franches urbaines ☐Pôle de compétitivité ☐Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐Autres dispositifs ☐Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale

d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

I

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

Cabinet MENON Frédéric

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

0499614040

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

Signature et qualité du déclarant

T AZNAR

le 11042018

PRESIDENT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2018)

Désignation de l'entreprise **SAS HELENIS**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS HELENIS**du **01/01/2017**Adresse **23 BD SARRAIL****34000 MONTPELLIER**au **31/12/2017****A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MALRICKARINE RESP COMM	8 BD DIDEROT 30220 AIGUES MORTES
2	AZNAR THIERRY PRESIDENT	14 RUE DE TOSCANE 34970 LATTES
3	VILLARET LEURENT RESP	14 RUE DE LA TREILLE 34090 MONTPELLIER
4	CHEVALLIER FLORENCE COMM	24 BIS CH DE VAUGELY 34820 TEYRAN
5	LEFEBVRE DENIS RESP	32 RUE DE LA ONTAIN 34160 MONTAUD
6		
7		
8		
9		
10		

REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	201 240			201 240	5 090			206 330
2	199 086			199 086				199 086
3	90 937			90 937	9 725			100 662
4	314 591			314 591	11 405			325 996
5	90 339			90 339	7 669			98 008
6								
7								
8								
9								
10								
**	896 193			896 193	33 889			930 082

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	930 082	- de l'exercice ⑩	7 589 092
- de l'exercice précédent ⑪	825 329	- de l'exercice précédent ⑪	2 768 066
Nom et qualité du signataire T AZNAR PRESIDENT		A MONTPELLIER Signature, le 11/04/2018	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 23 BDSARRAIL		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 9 1 0 9 5 3 8 6 0 0 0 1 8		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122017							
		N-1 31122016							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 708	AC	19 241	468	851	
		Fonds commercial (1)	AH	485 060	AI		485 060	450 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	359 615	AO	260 384	99 230	120 481	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	129 429	AS	63 584	65 845	43 456	
		Autres immobilisations corporelles	AT	389 501	AU	285 298	104 203	139 490	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	285 885	CV		285 885	283 585
			Créances rattachées à des participations	BB	37 545 632	BC		37 545 632	27 139 381
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	8 438	BI		8 438	8 438
TO TAL (II)		BJ	39 223 268	BK	628 507	38 594 760	28 185 681		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		525 464		
		En cours de production de biens	BN		BO		8 375		
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	450	BW	450			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 503 596	BY	6 503 596	2 390 941		
		Autres créances (3)	BZ	316 142	CA	316 142	1 130 732		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF		2 709 895	CG	2 709 895	3 994 525			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	242 593	CI	242 593	347 654			
	TO TAL (III)	CJ	9 772 676	CK	9 772 676	8 397 691			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	48 995 944	1A	628 507	48 367 436	36 583 372		
Renvois : (1) Dont droit au bail: 450 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		37 554 070		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	26 216 973	26 402 792
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 937 190	1 814 181
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	35 554 163	32 616 973
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	845 801	902 009
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 403 136	1 504 070
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 160 188	563 629
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 067 456	826 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	310 548	161 531
	Autres dettes	EA	26 145	9 043
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	12 813 273	3 966 399	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	48 367 436	36 583 372	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 538 433	3 626 399
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	507 653	502 065	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	530 000	FE		FF	530 000	
		FG	7 681 417	FH		FI	7 681 417	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 211 417	FK		FL	8 211 417	
	Production stockée *					FM	(8 375)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 366	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	41 574	
	Autres produits (1) (11)					FQ	83	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 246 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	525 464	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 142 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	123 044	
	Salaires et traitements *					FY	1 794 862	
	Charges sociales (10)					FZ	790 866	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	93 364
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 076	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 474 601
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 771 465	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 812 882	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	119 870	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 932 752	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 200 125	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 200 125	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 732 627	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 504 092	

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 727	8 639	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		496	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 727	9 135	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 727)	(9 135)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 564 175	918 921	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 178 818	8 706 672	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 241 628	6 892 490	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	4 937 190	1 814 181	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	39 827	32 963	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	41 574	1 006 964	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	419	4 585		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
PCEAC - VNCEAC		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DAP EXCEPTIONNELLES					
PENALITES		2 727			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS HELENIS**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
						3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	470 925	KE		KF	36 951
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2		KP	359 615	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3		KS	87 457	KT		KU	41 972
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	236 879	KW		KX	6 724
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	1 500
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	138 378	LC		LD	6 745	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	822 329	LO		LP	56 941	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	27 422 966	8V		8W	22 648 054
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 438	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	27 431 404	LR		LS	22 648 054		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	28 724 658	ØH		ØJ	22 741 946		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		1		2		3		4			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	3 108	LW	504 768	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencements et am. des constructions	IS		MG		MH	359 615	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	129 429	ML		
		Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	243 602	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 500	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	725	MT	144 398	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	725	NH	878 545	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	12 239 503	ØY	37 831 517	ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8 438	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	12 239 503	NK	37 839 955	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	12 243 336	ØL	39 223 268	ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	20 074	PF	2 274	PG	3 108	PH	19 241		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	239 134	PW	21 250	PX		PY	260 384		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	44 001	QA	19 583	QB		QC	63 584		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	133 075	QE	36 770	QF		QG	169 844		
	Matériel de transport	QH		QI	188	QJ		QK	188		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	102 693	QM	13 299	QN	725	QO	115 266		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	518 903	QV	91 089	QW	725	QX	609 267		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	538 977	ØP	93 364	ØQ	3 833	ØR	628 507		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et infirm. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de dûres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☒ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS										Néant ☐		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	37 545 632		UM	37 545 632		UN				
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières	UT	8 438		UV	8 438		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA										
	Autres créances clients	UX	6 503 596			6 503 596						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1										
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 012			1 012						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	210 125			210 125					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	3 677			3 677					
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	101 328			101 328						
	Charges constatées d'avance	VS	242 593			242 593						
TOTAUX			VT	44 616 400		VU	44 616 400		VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	507 653			507 653						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	338 148			63 308			263 436		11 404	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 160 188			1 160 188						
Personnel et comptes rattachés		8C	87 595			87 595						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	218 477			218 477						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 614 760			1 614 760						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 088 817			1 088 817						
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	57 807			57 807						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	310 548			310 548						
Groupe et associés (2)		VI	7 403 136			7 403 136						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	26 145			26 145						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX			VY	12 813 273		VZ	12 538 433		263 436		11 404	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	61 720		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122017		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	7 624	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	27 803		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 774	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	2 727		Charges financières (art.212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	7 589 092	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	7.589 092	
								XO	0	

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS		Néant ☒ *	
I SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits réportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	129 021
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
ORGANIC	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS										Néant ☐ *																																																																																																																																																																				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB																																																																																																																																																																							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 814 181		- Autres réserves	ZD																																																																																																																																																																								
	Prélèvements sur les réserves	ØE	185 819		Dividendes	ZE		2 000 000																																																																																																																																																																						
					Autres répartitions	ZF																																																																																																																																																																								
	TOTAL I	ØF	2 000 000		Report à nouveau	ZG																																																																																																																																																																								
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II		ZH	2 000 000																																																																																																																																																																			
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N :</th> <th colspan="2">Exercice N-1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td>- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)</td> <td>J7</td> <td></td> <td>YQ</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td></td> <td></td> <td>YR</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td></td> <td></td> <td>YS</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</td> <td>- Sous-traitance</td> <td></td> <td></td> <td>YT</td> <td>863 227 186 259</td> </tr> <tr> <td>- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)</td> <td>J8</td> <td>162 482</td> <td>XQ</td> <td>179 397 163 315</td> </tr> <tr> <td>- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td>YU</td> <td>6 512</td> </tr> <tr> <td>- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td></td> <td></td> <td>SS</td> <td>1 167 358 1 082 931</td> </tr> <tr> <td>- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td></td> <td></td> <td>YV</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</td> <td>ES</td> <td></td> <td>ST</td> <td>926 432 1 162 536</td> </tr> <tr> <td>Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td></td> <td></td> <td>ZJ</td> <td>3 142 926 2 595 042</td> </tr> <tr> <td>- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td></td> <td></td> <td>YW</td> <td>53 274</td> </tr> <tr> <td>- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)</td> <td>ZS</td> <td></td> <td>9Z</td> <td>69 770 128 118</td> </tr> <tr> <td>Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td></td> <td></td> <td>YX</td> <td>123 044 128 118</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td>- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td></td> <td></td> <td>YY</td> <td>845 209 799 800</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td></td> <td></td> <td>YZ</td> <td>423 166 443 004</td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DIVERS</td> <td>- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *</td> <td></td> <td></td> <td>ØB</td> <td>1 701 097</td> </tr> <tr> <td>- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td></td> <td></td> <td>ØS</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td></td> <td></td> <td>ZK</td> <td>1,92 % 2,28 %</td> </tr> <tr> <td>- Numéro de centre de gestion agréé *</td> <td>XP</td> <td></td> <td></td> <td>- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)</td> </tr> <tr> <td>- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td></td> <td></td> <td>RG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td></td> <td></td> <td>RH</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Régime de groupe *</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">REGIME DE GROUPE *</td> <td>Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe</td> <td>JA</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JK</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JL</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JM</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupe : résultat d'ensemble</td> <td>JD</td> <td></td> <td>Plus-values à 15%</td> <td>JN</td> <td></td> <td>Plus-values à 0%</td> <td>JO</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Plus-values à 19%</td> <td>JP</td> <td></td> <td>Imputations</td> <td>JF</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale</td> <td>JH</td> <td>2</td> <td>N° SIRET de la société mère du groupe</td> <td>JJ</td> <td>4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N :		Exercice N-1 :		ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	863 227 186 259	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	162 482	XQ	179 397 163 315	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	6 512	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 167 358 1 082 931	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	926 432 1 162 536	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	3 142 926 2 595 042	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	53 274	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	69 770 128 118	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	123 044 128 118	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	845 209 799 800	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	423 166 443 004	DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *			ØB	1 701 097	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,92 % 2,28 %	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		- Régime de groupe *					REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6
		Exercice N :		Exercice N-1 :																																																																																																																																																																										
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ																																																																																																																																																																										
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR																																																																																																																																																																										
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS																																																																																																																																																																										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	863 227 186 259																																																																																																																																																																									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	162 482	XQ	179 397 163 315																																																																																																																																																																									
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	6 512																																																																																																																																																																									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 167 358 1 082 931																																																																																																																																																																									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV																																																																																																																																																																										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	926 432 1 162 536																																																																																																																																																																									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	3 142 926 2 595 042																																																																																																																																																																									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	53 274																																																																																																																																																																									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	69 770 128 118																																																																																																																																																																									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	123 044 128 118																																																																																																																																																																									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	845 209 799 800																																																																																																																																																																									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	423 166 443 004																																																																																																																																																																									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *			ØB	1 701 097																																																																																																																																																																									
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS																																																																																																																																																																										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,92 % 2,28 %																																																																																																																																																																									
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)																																																																																																																																																																									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG																																																																																																																																																																										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH																																																																																																																																																																										
	- Régime de groupe *																																																																																																																																																																													
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																																																																																																																																																																						
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																																																																																																																																																																						
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																																																																																																																																																																						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																																																																																																																																																																						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6																																																																																																																																																																								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**Néant ☐**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Cession titres					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6 Cfétat 2059A-Détail...					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017 Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	8 211 417	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	8 211 417	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	83	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 366	
Variation positive des stocks	OD	(8 375)	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	41 574	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	34 648	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ	525 464	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 925 854	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 076	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 455 394	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 790 671
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 790 671	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	8 211 417	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	18	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL

34000

VILLE

MONTPELLIER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 700

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GGL GROUPE

N° SIREN (si société établie en France) 422889469

% de détention 75,00

Nb de parts ou actions 2 775

Adresse : N° 111

Voie Place Pierre Duhem

Code postal 34935

Commune MONTPELLIER CEDEX9

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ACTEA

N° SIREN (si société établie en France) 490497757

% de détention 25,00

Nb de parts ou actions 925

Adresse : N° 14

Voie RUE TOSCANE

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1/7 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SAS Dénomination IDEOM

N° SIREN (si société établie en France) 791846918

% de détention 50,00

Adresse : N° 222 Voie PLACE ERNEST GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PLAZA

N° SIREN (si société établie en France) 491205357

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination AUDACE

N° SIREN (si société établie en France) 814651402

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination METROPOLITAN RESIDENCE

N° SIREN (si société établie en France) 791120389

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination HORIZON VILLEROY

N° SIREN (si société établie en France) 499708055

% de détention 99,00

Adresse : N° 223 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CHATEAU CEZANNE

N° SIREN (si société établie en France) 500545314

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE GUILHEM

N° SIREN (si société établie en France) 530519776

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE LA FEUILLADE

N° SIREN (si société établie en France) 539186304

% de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/7

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SCI Dénomination CASTEL DES SOURCES

N° SIREN (si société établie en France) 791330111 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PALAZZO DEI FIORI

N° SIREN (si société établie en France) 508052156 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VILLAGE SOPHIA

N° SIREN (si société établie en France) 791591944 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CARRE AURORE

N° SIREN (si société établie en France) 502562549 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique SCI Dénomination ARBOREA

N° SIREN (si société établie en France) 515395465 % de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie PLACE E GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VILLA CARLOTTA

N° SIREN (si société établie en France) 513828020 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LAPOGEE

N° SIREN (si société établie en France) 823677463 % de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/7

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination CAP CONCORDE

N° SIREN (si société établie en France) 823622212

% de détention 55,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DIVA

N° SIREN (si société établie en France) 818380289

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA DRAYE

N° SIREN (si société établie en France) 522755420

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PALMA GRANDE

N° SIREN (si société établie en France) 527606024

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DOMAINE DE CAUDALIE

N° SIREN (si société établie en France) 529903304

% de détention 50,00

Adresse : N° 1 227 Voie AV DU MONDIAL 98

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CASTEL DES ANGES

N° SIREN (si société établie en France) 531891000

% de détention 85,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination EDEN FLOWER

N° SIREN (si société établie en France) 534926233

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ISOLA BELLA

N° SIREN (si société établie en France) 532836194

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/7 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DES HELIADES

N° SIREN (si société établie en France) 532968765 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PAVILLON LE FLORE

N° SIREN (si société établie en France) 538077926 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination HELENIS PATRIMOINE

N° SIREN (si société établie en France) 531105369 % de détention 50,00

Adresse : N° 4 Voie AV EMILE DIACON

Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LE PRADO

N° SIREN (si société établie en France) 533783825 % de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie RUE E GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 1134 AV DE L EUROPE

N° SIREN (si société établie en France) 532288966 % de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie RUE E GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MAS BACCARA

N° SIREN (si société établie en France) 753217983 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DES MUSES

N° SIREN (si société établie en France) 788996650 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ARTEMISIA

N° SIREN (si société établie en France) 791898513 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5/7 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SCI Dénomination ORIGIN LE BARCARES

N° SIREN (si société établie en France) 794456368 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VILLA D ESTE

N° SIREN (si société établie en France) 797438934 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE BELLEVUE

N° SIREN (si société établie en France) 794761296 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA MOVIDA

N° SIREN (si société établie en France) 799359955 % de détention 50,00

Adresse : N° 40 Voie RUE DES FRERES LUMIERE

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE GELLONE

N° SIREN (si société établie en France) 804129492 % de détention 60,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SAKURA GARDEN

N° SIREN (si société établie en France) 807881735 % de détention 85,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination IDEOM PACA

N° SIREN (si société établie en France) 814849832 % de détention 47,50

Adresse : N° 10 Voie PLACE DE LA JOLIETTE

Code postal 13000 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MILADY

N° SIREN (si société établie en France) 808795975 % de détention 50,00

Adresse : N° 1 Voie IMP DE COURDOUE

Code postal 34300 Commune AGDE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

6/7

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination VILLA ETRUSQUE

N° SIREN (si société établie en France) 810966424

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination GRAY D AMBRE

N° SIREN (si société établie en France) 812441087

% de détention 67,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CAYLUS

N° SIREN (si société établie en France) 814650800

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination EUREKA

N° SIREN (si société établie en France) 824416010

% de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie RUE GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BOIS VOLANT

N° SIREN (si société établie en France) 823475819

% de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination L ENVOLEE

N° SIREN (si société établie en France) 828149385

% de détention 52,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER B1

N° SIREN (si société établie en France) 823800826

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER B2B3

N° SIREN (si société établie en France) 823895149

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 49109538600018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) 23 BD SARRAIL

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER HI

N° SIREN (si société établie en France) 823799614

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **48 367 436 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 178 818 euros** et un total **charges** de **10 241 628 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **4 937 190 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est une société consolidante du groupe.

Engagements IFC

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements IFC au 31/12/2017 : 44.412 €

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 20 989 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à favoriser l'évolution des salaires et les efforts de formation déjà entrepris.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en 'euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	470 925		36 951		3 108	504 768
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	470 925		36 951		3 108	504 768
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	359 615					359 615
	Instal technique, matériel outillage industriels	87 457		41 972			129 429
	Instal., agencement, aménagement divers	236 879		6 724			243 602
	Matériel de transport			1 500			1 500
	Matériel de bureau, mobilier	138 378		6 745		725	144 398
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avancées et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		822 329		56 941		725	878 545
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	27 422 966		22 648 054		12 239 503	37 831 517
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 438					8 438
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 431 404		22 648 054		12 239 503	37 839 955
TOTAL		28 724 658		22 741 946		12 243 336	39 223 268

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	20 074	2 274	3 108	19 241
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 074	2 274	3 108	19 241
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	239 134	21 250		260 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 001	19 583		63 584
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	133 075	36 770		169 844
	Matériel de transport		188		188
	Matériel de bureau, mobilier	102 693	13 299	725	115 266
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		518 903	91 089	725	609 267
TOTAL		538 977	93 364	3 833	628 507

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	37 545 632	37 545 632	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 438	8 438	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 503 596	6 503 596	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 012	1 012	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	210 125	210 125	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 677	3 677	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	101 328	101 328	
	Charges constatées d'avances	242 593	242 593	
TOTAL DES CREANCES		44 616 400	44 616 400	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	507 653	507 653		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	338 148	63 308	263 436	11 404
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 160 188	1 160 188		
	Personnel et comptes rattachés	87 595	87 595		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	218 477	218 477		
	Impôts sur les bénéfices	1 614 760	1 614 760		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 088 817	1 088 817		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 807	57 807		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	310 548	310 548		
	Groupe et associés (2)	7 403 136	7 403 136		
	Autres dettes	26 145	26 145		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		12 813 273	12 538 433	263 436	11 404
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		61 720			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		2 076 236
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>2 072 559</i>	2 072 559
Autres créances <i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>3 677</i>	3 677

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		629 314
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 218
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	437	
BANQUES INTERETS COURUS	4 782	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		408 639
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	408 639	
Dettes fiscales et sociales		215 457
CONGES A PAYER	87 595	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	41 425	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	28 630	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	47 774	
TAXE FONCIERE	5 632	
T.V.T.S	4 401	

08BB9L

25 MARS 2018

1831400

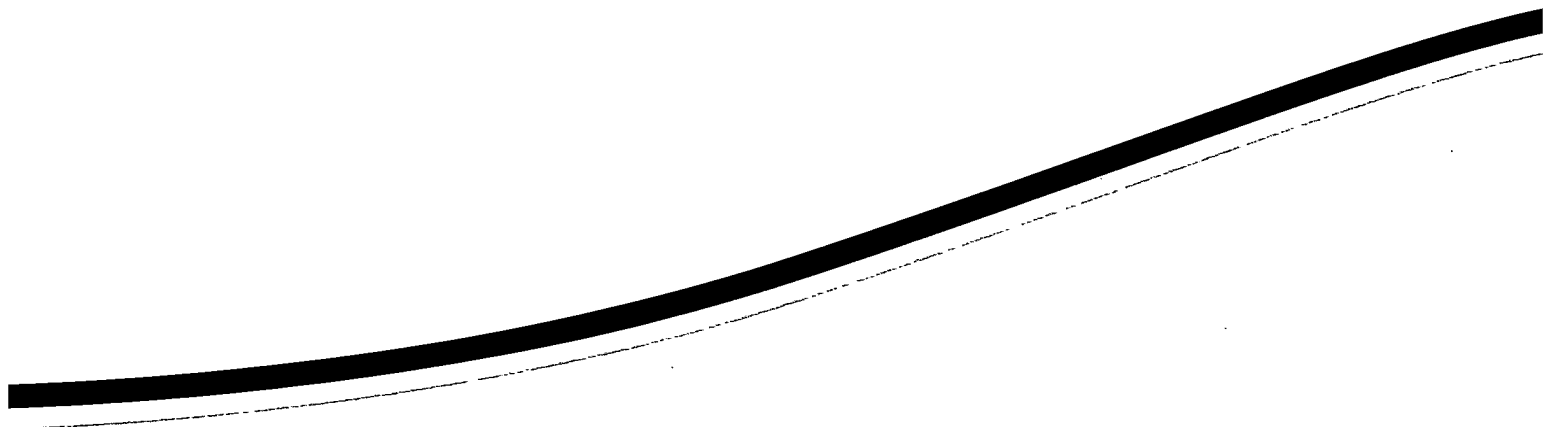
HELENIS

Société par actions simplifiée

23 Boulevard du Sarraïl
34000 MONTPELLIER

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017



**FB AUDIT
BAKER TILLY**

Membre indépendant de Baker Tilly France
et de Baker Tilly International



FB AUDIT
BAKER TILLY

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

HELENIS

Société par actions simplifiée
23 Boulevard du Sarrail
34000 MONTPELLIER

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la société HELENIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HELENIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Selon les modalités décrites dans l'annexe au paragraphe « Règles et Méthodes comptables » dans la note « Titres de participation » :

- Les titres de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition et dépréciés si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs actuelles, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31/12/2017, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par les filiales et par programme immobilier sous le contrôle de la direction générale. Nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

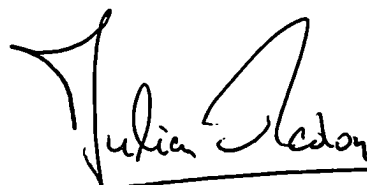
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE, le 14 juin 2018



Julien REDON
SAS FB AUDIT
Commissaire aux comptes

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 23 BD SARRAIL		34000 MONTPELLIER						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 4 9 1 0 9 5 3 8 6 0 0 0 1 8								
		Exercice N, clos le, 31122017						
		N-1 31122016						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 708	19 241	468	851	
		Fonds commercial (1)	AH	485 060	AI	485 060	450 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	359 615	AQ	260 384	99 230	120 481
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	129 429	AS	63 584	65 845	43 456
		Autres immobilisations corporelles	AT	389 501	AU	285 298	104 203	139 490
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	285 885	CV	285 885	283 585
			Créances rattachées à des participations	BB	37 545 632	BC	37 545 632	27 139 381
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	8 438	BI	8 438	8 438
TOTAL (II)		BJ	39 223 268	BK	628 507	38 594 760	28 185 681	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		525 464	
		En cours de production de biens	BN		BO		8 375	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	450	BW	450		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 503 596	BY	6 503 596	2 390 941	
		Autres créances (3)	BZ	316 142	CA	316 142	1 130 732	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 709 895	CG	2 709 895	3 994 525	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	242 593	CI	242 593	347 654	
TOTAL (III)		CJ	9 772 676	CK	9 772 676	8 397 691		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	48 995 944	IA	628 507	48 367 436		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 450 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	37 554 070	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		



②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	26 216 973	26 402 792
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 937 190	1 814 181
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	35 554 163
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	845 801	902 009
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	7 403 136	1 504 070
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 160 188	563 629
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 067 456	826 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	310 548	161 531
	Autres dettes	EA	26 145	9 043
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	12 813 273	3 966 399
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	48 367 436	36 583 372
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 538 433	3 626 399
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	507 653	502 065	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS				Néant ☐					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	530 000	FE		FF	530 000		
		FG	7 681 417	FH		FI	7 681 417		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 211 417	FK		FL	8 211 417	
	Production stockée *					FM	(8 375)		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 366		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	41 574		
	Autres produits (1) (11)					FQ	83		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 246 066	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	525 464	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 142 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	123 044	
	Salaires et traitements *						FY	1 794 862	
	Charges sociales (10)						FZ	790 866	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobilisations} \quad \left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right. \\ \text{Sur actif circulant : dotations aux provisions *} \\ \text{Pour risques et charges : dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	93 364
								GB	
								GC	
								GD	
	Autres charges (12)						GE	4 076	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 474 601	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 771 465		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	6 812 882	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	119 870	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	6 932 752	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 200 125	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 200 125		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 732 627		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 504 092		



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				242 593
cca exercice			242 593	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				242 593

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Nombre

Vai. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00

--

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 727	8 639	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		496	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 727	9 135	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 727)	(9 135)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 564 175	918 921	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	15 178 818	8 706 672	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 241 628	6 892 490	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	4 937 190	1 814 181	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	39 827	32 963
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	41 574	1 006 964
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	419	4 585
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PCEAC - VNCEAC							
DAP EXCEPTIONNELLES							
PENALITES				2 727			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **48 367 436** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 178 818** euros et un total **charges** de **10 241 628** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 937 190** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est une société consolidante du groupe.

Engagements IFC

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements IFC au 31/12/2017 : 44 412 €

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 20 989 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Ce crédit d'impôt est utilisé pour continuer à favoriser l'évolution des salaires et les efforts de formation déjà entrepris.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	470 925		36 951	3 108	504 768
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	470 925		36 951	3 108	504 768

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	359 615				359 615
	Instal technique, matériel outillage industriels	87 457		41 972		129 429
	Instal., agencement, aménagement divers	236 879		6 724		243 602
	Matériel de transport			1 500		1 500
	Matériel de bureau, mobilier	138 378		6 745	725	144 398
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	822 329		56 941	725	878 545

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	27 422 966		22 648 054	12 239 503	37 831 517
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 438				8 438
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 431 404		22 648 054	12 239 503	37 839 955

TOTAL	28 724 658		22 741 946		12 243 336	39 223 268
--------------	-------------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	20 074	2 274	3 108	19 241
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 074	2 274	3 108	19 241
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	239 134	21 250		260 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 001	19 583		63 584
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	133 075	36 770		169 844
	Matériel de transport		188		188
	Matériel de bureau, mobilier	102 693	13 299	725	115 266
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		518 903	91 089	725	609 267
TOTAL		538 977	93 364	3 833	628 507

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	37 545 632	37 545 632	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 438	8 438	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 503 596	6 503 596	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 012	1 012	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	210 125	210 125	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 677	3 677	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	101 328	101 328	
	Charges constatées d'avances	242 593	242 593	
	TOTAL DES CREANCES	44 616 400	44 616 400	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	507 653	507 653		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	338 148	63 308	263 436	11 404
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 160 188	1 160 188		
	Personnel et comptes rattachés	87 595	87 595		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	218 477	218 477		
	Impôts sur les bénéfices	1 614 760	1 614 760		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 088 817	1 088 817		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 807	57 807		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	310 548	310 548		
	Groupe et associés (2)	7 403 136	7 403 136		
	Autres dettes	26 145	26 145		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	12 813 273	12 538 433	263 436	11 404
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		61 720			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		2 076 236
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A'ETABLIR</i>	2 072 559	2 072 559
Autres créances <i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	3 677	3 677



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		629 314
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 218
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	437	
BANQUES INTERETS COURUS	4 782	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		408 639
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	408 639	
Dettes fiscales et sociales		215 457
CONGES A PAYER	87 595	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	41 425	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	28 630	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	47 774	
TAXE FONCIERE	5 632	
T.V.T.S	4 401	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			242 593
cca exercice		242 593	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			242 593



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

FB AUDIT
CERTIFIE
CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SCI CASTEL DES SOURCES		100	23 461	99,00	99	99
SCI LE PLAZA		100	(802)	99,00	99	99
VILLA ESTRUSQUE		100	1 090 799	99,00	99	99
SCI ARTEMISIA		100	(7 387)	99,00	99	99
SARL L APOGEE		100	(144 024)	75,00	75	75
CHATEAU CEZANNE		100	(1 466)	99,00	99	99
SCI CASTEL DES ANGES		100	(8 210)	85,00	85	85
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS IDEOM PACA		38 000	(335 811)	47,50	18 050	18 050
SARL DOMAINE DE CAUDALIE		2 000	248 578	50,00	1 000	1 000
SARL HELENIS PATRIMOINE		10 000	64 046	50,00	5 000	5 000
SAS LE PRADO		10 000	678 064	48,00	4 800	4 800
SCI 1134 AV DE L EUROPE		100	(19 068)	50,00	50	50
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SCI CASTEL DES SOURCES		78 773		249 167	23 361	23 127
SCI LE PLAZA		12 804			(902)	(893)
VILLA ESTRUSQUE		2 144 046		19 887 332	1 090 699	1 079 792
SCI ARTEMISIA		2 290 057		660 167	(7 487)	(7 412)
SARL L APOGEE		1 026 404			(144 124)	
CHATEAU CEZANNE		5 957			(1 566)	(1 550)
SCI CASTEL DES ANGES		558 007		500 000	(8 310)	(7 063)
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS IDEOM PACA				18 051 121	(373 811)	
SARL DOMAINE DE CAUDALIE						
SARL HELENIS PATRIMOINE				268 482	15 551	
SAS LE PRADO		52 849		14 607 759	1 136 375	
SCI 1134 AV DE L EUROPE		74 317			(19 168)	(9 584)
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI DOMAINE DE LA FEUILLADE	100	52 532	75,00	75	75
SCI VILLA D'ESTE	100	(52 469)	99,00	99	99
SCI PALAZO DEI FIORI	100	(11 314)	99,00	99	99
SCI DOMAINE DE GHUILHEM	100	(9 724)	99,00	99	99
SCI CARRE AURORE	100	(4 590)	99,00	99	99
SARL LE BOIS VOLANT	100	(464 615)	75,00	75	75
SCI VILLA CARLOTTA	100	28 288	99,00	99	99
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LA MOVIDA	100	182 740	50,00	50	50
SAS IDEOM	500 000	2 332 602	50,00	250 000	250 000
SARL EUREKA	100	(84 438)	50,00	50	50
SCI MONTPELLIER GRISETTE	1 000	(93 667)	49,00	490	490
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI DOMAINE DE LA FEUILLADE	488 331		547 825	52 432	39 324
SCI VILLA D'ESTE	730 114		463 333	(52 569)	(52 043)
SCI PALAZO DEI FIORI	6 873		833	(11 414)	(11 300)
SCI DOMAINE DE GHUILHEM	8 193		1 250	(9 824)	(9 726)
SCI CARRE AURORE	4 894			(4 690)	(4 643)
SARL LE BOIS VOLANT	3 577 051			(464 715)	(348 536)
SCI VILLA CARLOTTA	948 602		50 295	28 188	27 906
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LA MOVIDA	634 101		1 218 450	182 640	91 320
SAS IDEOM	2 874 859		20 358 187	958 074	
SARL EUREKA	1 512 267			(84 538)	
SCI MONTPELLIER GRISETTE	725 440			(94 667)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

[illegible]

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Etat exprimé en euros		31/12/2017		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SCI PAVILLON LE FLORE				100	(12 539)	99,00	99	99
SCI MAS BACCARA				100	445	99,00	99	99
SCI DOMAINE DES MUSES				100	(4 174)	99,00	99	99
SCI METROPOLITAN RESIDENCE				100	(120 233)	99,00	99	99
SCI VILLAGE SOPHIA				100	(75 849)	99,00	99	99
SCI ORIGIN LE BARCARES				100	(116 998)	99,00	99	99
SCI DOMAINE DE BELLEVUE				100	(7 811)	99,00	99	99
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SCI PAVILLON LE FLORE				18 502		2 500	(12 639)	(12 513)
SCI MAS BACCARA				88 753			345	342
SCI DOMAINE DES MUSES				(36 702)			(4 274)	(4 231)
SCI METROPOLITAN RESIDENCE				930 911			(120 333)	(119 130)
SCI VILLAGE SOPHIA				68 047			(75 949)	(75 190)
SCI ORIGIN LE BARCARES				1 401 413		502 694	(117 098)	(115 927)
SCI DOMAINE DE BELLEVUE				50 350			(7 911)	(7 832)
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux								
				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaises	étrangères	françaises		étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

[illegible]

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Etat exprimé en euros		31/12/2017		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus			
							Brute	Nette		
A. Renseignements détaillés										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
L ENVOLEE				1 000	(173 763)	52,00	52	52		
ODE A LA MER B1				100	(5 054)	99,00	99	99		
ODE A LA MER B2B3				100	(2 929)	99,00	99	99		
ODE A LA MER H1				100	(4 795)	99,00	99	99		
SARL MIRABEAU				100	109 310	50,00	50	50		
659 VAL DE MONTFERRAND				1 000	93 260	51,00	510	510		
2. Participations (10 à 50 %)										
SCCV CHEMIN DE LA ROQUE				5 000	(37 074)	45,00	2 250	2 250		
1. Filiales (Plus de 50 %)										
L ENVOLEE				538 848			(174 763)			
ODE A LA MER B1				269 880			(5 154)	(5 102)		
ODE A LA MER B2B3				193 932			(3 029)	(2 999)		
ODE A LA MER H1				225 019			(4 895)	(4 846)		
SARL MIRABEAU				140 000		2 122 313	109 210			
659 VAL DE MONTFERRAND				1 091 910		2 407 035	92 260			
2. Participations (10 à 50 %)										
SCCV CHEMIN DE LA ROQUE							(42 074)	(18 933)		
B. Renseignements globaux							Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
							françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital										
Capitaux propres										
Quote part détenue en pourcentage										
Valeur comptable des titres détenus - Brute										
Valeur comptable des titres détenus - Nette										
Prêts et avances consentis										
Montant des cautions et avals										
Chiffre d'affaires										
Résultat du dernier exercice clos										
Dividendes encaissés										



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties CIC	30 000	
	30 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés IFC	44 412	
	44 412	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	74 412	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

